



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Forces de vente

Moniteurs des ventes et Assistants-crédit : des rôles imprécis

Les dérives sur les fonctions de ces deux métiers sont importantes.

En ce moment, certains moniteurs se voient reprocher qu'au cours des accompagnements, il n'y ait pas de concrétisation et on leur suggère, lourdement, de prendre la main s'il pense que la vente va rater et de concrétiser à la place du Conseiller !

Même si le produit convient plus ou moins d'ailleurs, au diable la qualité, place au rendement !

Nous sommes très loin du discours policé de La Banque Postale où le client est ROI !

Et là, pas question de rejeter la faute sur l'Enseigne.

Le travail d'un Moniteur, ce n'est pas ça ; le Moniteur est là pour faire monter les conseillers en compétence et en efficacité.

De plus, les bruits de Moniteurs en groupe A ne circulent plus dans les couloirs... Pourquoi ? Les moniteurs ne seraient-ils plus en odeur de sainteté ? Ou bien, une fois leur besogne accomplie, seraient-ils voués à disparaître ?

Pour les ACI, c'est un peu différent, leur existence

est reconnue, très bien mais à part ça ? Leur travail, incontournable, lui n'est pas reconnu, on loue leurs qualités mais en II.2... La Banque Postale reconnaît une progression importante des parts de marché mais les ACI n'en récoltent pas les fruits ! Quant à leur nombre... c'est lamentable, par endroit, un(e) ACI pour plus de dix CSI, sans commentaire... et pendant les congés ou les absences, on peut monter à 17, **ingérable !**

Encore une fois, nous demandons que les ACI soient sur un niveau II-3 et bénéficient de la prime bancaire, les ACI valident bien souvent le suivi des appels, qualifient les dossiers avant de les transmettre, à ce moment, leur rôle d'expert est réel, mais pas récompensé.

Ou bien encore, on les prend pour les assistants du DCB, ce n'est pas leur job !

Force Ouvrière demande le respect des fiches de poste des moniteurs des ventes et des ACI.

- ▶ **La création d'un niveau de Moniteur des ventes en groupe A ; la revalorisation de la prime bancaire**
- ▶ **Le II.3 pour les ACI ainsi que la prime bancaire, une ACI pour 5 CSI maxi**

**Le 10 novembre, les moniteurs des ventes
et les assistants-crédit seront en grève**

**TOUS EN GRÈVE
le 10 novembre**